



## Appel à projets

### Accès à l'eau au Haut-Katanga, RDC

#### Table des matières

<b>Section 1. Description de l'appel à projets</b> .....	2
1.1 Tableau récapitulatif de l'appel à projets .....	2
1.2 Contexte.....	2
1.3 Objectif .....	3
1.4 Prix.....	3
1.5 Jury .....	3
<b>Section 2. Instructions aux candidats</b> .....	4
2.1 Introduction .....	4
2.2 Définition de l'appel à projet.....	4
2.3 Processus de sélection et d'évaluation .....	4
2.4 Éligibilité des candidats .....	5
2.5 Éligibilité des projets .....	5
2.6 Évaluation des projets.....	5
2.7 Calendrier .....	6
<b>Section 3. Dossier de candidature</b> .....	7

## Section 1. DESCRIPTION DE L'APPEL A PROJETS

### 1.1 Tableau récapitulatif de l'appel à projets

Tableau résumant les points clés de l'appel à projets

Organisation	Fondation Roi Baudouin (FRB)
Objet de l'appel à projet	Amélioration durable de l'accès à l'eau potable des enfants
Organisations concernées	Société civile, partenariat public-privé, entreprise
Zone concernée	Haut-Katanga, République Démocratique du Congo
Date de publication de l'appel à projet	01/08/22
Date limite de dépôt des candidatures	03/10/22 à minuit
Montant maximum du soutien	35.000 US\$
Part de cofinancement obligatoire	10 %
Site web pour le dépôt des formulaires et documents de candidature	<a href="http://www.kbs-frb.be">www.kbs-frb.be</a>

### 1.2 Contexte

L'accès à l'eau potable en RDC ne concerne que 69% des citoyens et 23% des habitants des zones rurales<sup>1</sup>. Les enfants sont en particulier touchés par ce problème. Les maladies hydriques entraînées par ce manque d'accès à l'eau potable sont responsables chaque année du décès de milliers d'enfants de moins de 5 ans<sup>2</sup>.

Paradoxalement un nombre très important de points d'eau améliorés ont été construits depuis des dizaines d'années par les acteurs du développement, mais une partie de ceux-ci

---

1 Donnée tirée du site interactif de l'UNICEF et de l'OMS (<https://washdata.org/data/household#!/cod>)

2 Selon l'UNICEF (<https://data.unicef.org/>) les diarrhées sont responsables de 9 % des décès d'enfant de moins de 5 ans en RDC et entre 60.000 et 100.000 enfants moins de 5 ans décèdent chaque année au Congo

sont hors-service. Il est par exemple estimé que 65 % des pompes manuelles du Congo sont en panne<sup>3</sup>.

Le défi est donc d'assurer la durabilité dans les temps des installations construites, notamment en imaginant des systèmes de gestion efficaces. L'aspect socio-économique d'un système d'adduction d'eau potable est donc central et devrait être intégré à tout projet dans ce domaine.

Différents facteurs semblent influencer sur la durabilité des systèmes d'accès à l'eau potable : outre les aspects purement techniques (qualité des matériaux et de la construction) on peut citer l'entretien régulier des installations, la disponibilité des ressources financières pour effectuer les réparations et acheter des pièces de rechange, la disponibilité de celles-ci ainsi que la présence de compétence locale pour effectuer ces réparations. Les aspects sociaux sont tout aussi importants : le niveau d'intégration des acteurs et l'intérêt convergent des parties prenantes sont également essentielles à la durabilité.

### **1.3 Objectif**

L'objectif de cet appel à projets est de sélectionner 3 projets dans le Haut-Katanga qui favoriseront l'accès à l'eau potable des enfants et qui contribueront à l'émergence de nouveaux modes de gestion de système d'accès à l'eau potable basés sur la durabilité sociale, économique et environnementale.

Dans ce sens, une partie du budget des projets proposés devrait être affectée à la mise en place d'un système de gestion permettant la durabilité de ces projets.

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique indépendante et pluraliste, qui agit pour améliorer la société depuis plus de 40 ans. Elle a pour mission de contribuer à une société meilleure, en Belgique, en Europe et ailleurs dans le monde. Cet appel est financé avec les contributions de différents Fonds philanthropiques gérés par la FRB.

### **1.4 Prix**

La FRB soutiendra les projets sélectionnés à hauteur de maximum de 35.000 US\$ par projet.

Les soutiens seront versés en deux tranches en fonction des besoins et de la mise en œuvre du projet. La seconde tranche sera versée sur base d'un rapport d'évaluation intermédiaire approuvé par la FRB.

### **1.5 Jury**

La sélection des dossiers de candidature est confiée à un jury indépendant, composé de manière pluraliste. Les membres sont sollicités pour leurs expériences, leurs qualités professionnelles et leurs connaissances particulière du secteur en RD Congo. Ils ne sont pas mandatés par une structure, institution ou association. De par leur implication dans les matières traitées par cet appel à projets, ils ont pour mission de sélectionner les meilleurs projets.

---

3 <https://www.rural-water-supply.net/ressources/documents/default/203.pdf>

## **2.1 Introduction**

### 1) Soumission des candidatures :

Le dossier de candidature, comprenant les formulaires ainsi que les documents demandés, doit être complété en ligne sur le site web de la fondation avant le 3 octobre 2022 à minuit.

Toute soumission en dehors du délai ne pourra pas être prise en compte

### 2) Clarification au sujet de l'appel:

Toutes questions ou demandes à propos de l'appel peuvent être adressées à la personne de contact suivante :

Véronique Poverello, chargée de Mission : [infocandidature.frb@gmail.com](mailto:infocandidature.frb@gmail.com)

### 3) Clarification au sujet des projets candidats :

La FRB ainsi que le jury se réserve le droit de contacter les candidats pour toutes questions ou demandes sur les projets.

### 4) Visite du lieu du projet :

Le candidat doit sur demande de la FRB ou du jury pouvoir faire visiter le lieu du projet.

### 5) Devise :

La devise utilisée pour la présentation du budget est le dollar américain. Le versement du soutien aux projets sélectionnés se fera en dollar américain

### 6) Langue :

La langue utilisée pour l'appel à projet est le français.

### 7) Coûts liés à la soumission :

Tous les coûts liés à la soumission sont à la charge des soumissionnaires quel que soit le résultat de l'appel à projets.

## **2.2 Définition de l'appel à projet**

Les projets proposés devront remplir les conditions suivantes :

- Contribuer à améliorer l'accès à l'eau potable des enfants (0 à 18 ans) dans la province du Haut-Katanga
- Proposer un système de gestion socio-économique garantissant la durabilité de cet accès à l'eau potable
- Prendre en compte la protection de l'environnement
- Être innovants

## **2.3 Processus de sélection et d'évaluation**

### 1) Vérification de l'éligibilité des candidats par la FRB

- 2) Vérification de l'éligibilité des projets par la FRB
- 3) Évaluation détaillée des projets par le jury

## **2.4 Éligibilité des candidats**

L'appel à projets est destiné aux organisations (entreprise ou association) ou groupements d'organisations remplissant les conditions suivantes :

- Organisations ou groupements d'organisations de droits congolais avec un leadership congolais (preuve d'enregistrement de l'organisation et organigramme)
- Organisation enregistrée et active depuis plus de 2 ans
- Ayant une expérience prouvée dans la construction et/ou la gestion de système d'adduction d'eau potable au sens large ou à défaut prévoir un sous-traitant remplissant cette condition. (lister au moins 3 projets réalisés)

## **2.5 Éligibilité des projets**

- Être localisé dans la province du Haut-Katanga
- Formulaire complété en ligne sur le site de la FRB avant le 3/10/22 minuit
- Documents annexes conformes et complets, téléchargés en annexe du formulaire
- Faisabilité technique établie
- Faisabilité économique et financière établie
- Budget en adéquation avec l'ambition du projet
- Budget cofinancé au minimum à hauteur de 10 % du budget total. Le cofinancement peut provenir de l'organisation ou du groupement d'organisation lui-même, d'autres bailleurs et/ou de la mobilisation de ressources locales. Il peut être sous forme financière ou en nature (mise à disposition de terrain, apport de matériaux, etc...)
- Calendrier de mise en place respectant les délais

## **2.6 Évaluation des projets**

Les membres du jury étudieront individuellement les documents du dossier de chaque candidature et compléteront la grille de cotations en ligne sur le site de la FRB. Ils y indiqueront également quelques commentaires par rapport à leur évaluation.

Ensuite ils se réuniront pour discuter des projets et de leurs éventuels désaccords par rapport aux cotations. Ils feront une proposition des 3 projets à soutenir.

Les notes seront attribuées en tenant compte des critères d'évaluation suivants :

Sujet	Détail
<b>Critères Socio-économiques (50%)</b>	
Niveau d'intégration du projet dans le contexte local	Les différents acteurs du projet (utilisateurs, autorités locales, services de l'état, gestionnaire, propriétaire) ont été consultés et sont inclus dans la conception du projet. Le projet s'intègre avec les autres projets locaux d'adduction d'eau, de promotion de l'hygiène et d'assainissement
Contribution du projet au bien-être social	En plus de l'amélioration de l'accès à l'eau potable, le projet contribue au bien-être de la communauté en général, que ce soit par des emplois créés, des services rendus, par son aspect éducatif ou autres contributions du projet
Qualité du système de gestion	Le système de gestion mis en place est transparent, permet une utilisation rationnelle de l'eau et assure la durée de vie du projet au niveau social et technique
Modèle économique	Le modèle économique proposé permet que le projet soit économiquement durable et financièrement indépendant
<b>Critère Environnemental (20%)</b>	
Utilisation d'énergie renouvelable et minimisation de l'impact sur l'environnement	Le projet privilégie l'utilisation d'énergie renouvelable et n'occasionne pas d'impact dommageable à son environnement
<b>Critère technique (20%)</b>	
Adaptation de la solution technique à l'environnement local et durabilité	La solution technique est adaptée aux conditions et aux compétences locales et permet que l'entretien et les réparations puissent être réalisés localement
<b>Critère innovation (10%)</b>	
Degré d'innovation du projet	Le projet est innovant sur le plan technologique, environnemental et/ou social

## 2.7 Calendrier

- 1<sup>er</sup> Aout 2022 : lancement de l'appel d'offre.
- 3 octobre 2022 : date limite d'envoi des dossiers de candidatures.
- 15 novembre 2022 : annonce des projets sélectionnés.
- Décembre 2022 : signature des conventions et premiers décaissements pour la mise en place des projets
- 31/12/ 2023 : fin de la mise en place des activités financées par le soutien de la FRB

### Section 3. DOSSIER DE CANDIDATURE

**Les dossiers de candidatures doivent être complétés sur le site web [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be) avant le 3 octobre 2022 minuit.**

Les documents suivants doivent être annexés aux dossiers de candidature :

- 1) Clip vidéo de maximum 5 minutes présentant le projet et le lieu où est prévu le projet - fichier vidéo
- 2) Formulaire A : budget estimatif et mode de financement - fichier excel à compléter
- 3) Formulaire B : compte d'exploitation annuel estimatif - fichier excel à compléter
- 4) Preuve d'enregistrement de l'organisation - image numérique du document
- 5) Organigramme de l'organisation - image numérique du document
- 6) Plans, schémas et dessins techniques - images numériques des documents